Neuilly-sur-Marne (93) : le maire envoie une facture de 415 000 euros aux parents des enfants ayant incendié un parc

23/10/2026 à 13h23



Trois mois après les flammes, c’est une addition salée que réclame désormais le maire, mais que les familles concernées jugent sans fondement juridique. Zartoshte Bakhtiari (DVD), édile de Neuilly-sur-Marne, a confirmé avoir envoyé une facture de 415 000 euros aux familles des trois enfants impliqués dans l’incendie qui a ravagé une partie du parc des 33-Hectares fin juillet 2026.

Le feu avait éclaté fin juillet, en pleine canicule, alors que plusieurs incendies embrasaient le Sud-Ouest. Déclenché par l’usage de mortiers d’artifice par trois enfants de 10 et 11 ans, il avait détruit plusieurs hectares de végétation et 150 arbres. Une passerelle et la moitié de l’espace canin restent encore inaccessibles.

Le Parisien